L´Afrique du Sud - victime d´un ostracisme injustifié

Dans son souci de pluralisme, la rédaction de "forum" a posé à l'ambassade d'Afrique du Sud à Bruxelles quelques questions pour lui permettre de justifier le régime raciste qu'elle représente. Voici les réponses du conseiller d'information à l'ambassade:

AMBASSADE D'AFRIQUE DU SUD
ZUIDAFRIKAANSE AMBASSADE

Dans toutes les enceintes internationales, que ce soit au niveau de l'ONU, de l'OEA, des Eglises ou de l'opinion publique, la République d'Afrique du Sud se voit reprocher son attitude vis-à-vis des citoyens de race noire. Comment le gouvernement de la RAS explique-t-il et justifie-t-il sa politique de séparation des races? Croit-il qu'elle soit compatible avec l'article 2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948?

La question n'est pas de savoir pourquoi l'Afrique du Sud se voit reprocher sa politique vis-à-vis des Noirs et si celle-ci est compatible avec la Déclaration des Droits de l'Homme.

En effet il faudrait plutôt poser la question: pourquoi l'Afrique du Sud est-elle placée au ban de la communauté internationale?

Pourquoi est-elle, et elle seule, victime de cet espèce d'obstracisme international? Serait-elle vraiment un cas unique?

Pourquoi toutes ces condamnations de l'Afrique du Sud alors que l'on constate- pour ne citer qu'un seul exemple - que la Russie a tout simplement annexé les trois républiques baltiques, qu' elle a placé toute l'Europe de l'Est sous sa domination et qu'elle a violé l'indépendance de l'Afghanistan, qu'elle a placé la Corée du Nord et une grande partie de l'ancienne Indochine sous son influence, qu'en Russie même il n'existe pas de liberté de la presse ou d'opinion, que la liberté syndicale dans le "paradis des travailleurs" est totalement inconnue, que des milliers de citoyens (parmi lesquels de nombreux Juifs) sont enfermés dans des camps de concentration ou dans des asiles psychiatriques, que la Russie, qui compte 15 ethnies différentes, est dirigée par des hommes qui appartiennent tous à la race européenne?Croyez-vous que tout cela soit compatible avec la Déclaration des Droits de l'Homme? En ce qui concerne les Noirs d'Afrique du Sud ils font partie d'une minorité en Afrique noire qui mange tous les jours à sa faim, qui soit décemment habillée, qui profite des services de santé les plus modernes, dont les enfants fréquentent l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, qui possède plusieurs universités et qui jouit d'un standing de vie inconnu ailleurs en Afrique. En réalité, s'il y a un paradis pour les Noirs en Afrique, c'est bien en Afrique du Sud qu'il faut le situer! N'en déplaise aux enceintes internationales!

Et il est tellement plus facile d'attaquer l'Afrique du Sud que de lever le doigt contre la Russie!

En excluant les Noirs et les Métis de la pleine participation à la vie politique, le gouvernement de la RAS ne risque-t-il pas de se voir confronté bientôt à une explosion raciale et sociale qui exsanglanterait gravement le pays? Comment pense-t-il éviter ce danger?

Le danger d'une explosion raciale et sociale n'existe que dans l'imagination de certaines personnes qui prennent leurs désirs pour des réalités!

Ce n'est pas l'Afrique du Sud qui comme la plupart des pays d'Afrique soit gouvernée par une dictature civile ou militaire.

Ce n'est pas l'Afrique du Sud qui expulse deux millions de personnes appartenant à des pays voisins.

Ce n'est pas l'Afrique du Sud où une guerre civile sévit depuis vingt ans.

Ce n'est pas l'Afrique du Sud où la moitié de la population part chercher du travail dans des pays voisins.

Non, l'Afrique du Sud est un pays avec une économie stable, une monnaie saine, une justice indépendante, en bref un état de droit (un des seuls en Afrique!) Les réformes constitutionnelles, qui sont envisagées par le gouvernement sud-africain, accordent des droits politiques aux Métis et aux Indiens, dans un système tricaméral, avec une chambre pour les Blancs, une pour les Métis et une pour les Indiens. Le droit de vote pour les Noirs existe également soit dans leurs pays devenus indépendants (comme le Transkei), soit au statut autonome (comme le Kwazoulou), soit dans les grandes cités noires (comme Soweto) ou dans les petites agglomérations noires possédant leur propre conseil élu. Le but du gouvernement est d'associer tous les groupes de population à la gestion du pays dans une future Constellation d'Etats.

La dernière Assemblée Générale de l'ONU vient de réitérer son invitation au Conseil de Sécurité

Plantu, Pauvres Chéris

afin d'imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud (non-fourniture de pétrole, de matériel militaire et nucléaire, interdiction d'investissements et de prêts). Grâce à ses alliés (les Etats-Unis notamment), la RAS a su éviter que de telles sanctions soient prises. Mais à titre volontaire certains Etats les appliquent d'ores et déjà. Le gouvernement n'a-t-il pas peur de telles sanctions? Ne craint-il pas que les Etats-Unis puissent un jour accepter le principe de telles sanctions?

On pourrait répondre que les sanctions n'ont jamais servies à quelque chose, mais là n'est pas le problème. Indépendemment du fait que, suite à ces menaces de sanctions, l'Afrique du Sud est un pays qui est devenu un des seuls pays au monde qui puisse vivre en circuit fermé, produisant lui-même ce qu'il faut pour nourrir une population sans cesse croissante, il convient de souligner que les pays occidentaux, qui appliqueraient ces sanctions rendront un grand service aux Sovjets tout en se mettant eux-mêmes en bien mauvaise posture.En effet l'Afrique du Sud surveille la route du pétrole qui est en même temps la route du ravitaillement pour l'Occident,mais ce qui est plus important, l'Afrique du Sud possède un arsenal de matières premières dont l'importance stratégique est telle que leur perte pour l'Occident signifierait à court terme la domination soviétique des pays occidentaux.

De même l'ONU a demandé à plusieurs reprises l'indépendance de la Namibie. Pourquoi le gouvernement de la RAS s'y refuse-t-il?

L'Afrique du Sud ne refuse pas l'indépendance de la Namibie. Rappelons d'abord que le Sud-Ouest Africain a été conquis par les troupes sud-africaines pendant la Première Guerre Mondiale. Lors du Traité de Versailles le mandat sur l'ancien protectorat allemand fut confié à l'Union sud-africaine. Il s'agissait d'un mandat de la Classe C, ce qui voulait dire que la puissance mandatrice pouvait appliquer ses lois dans le territoire sous mandat. Après la Deuxième Guerre Mondiale, la dissolution de la Société des Nations et la création, avec l'active contribution de l'Union sud-africaine, les pays qui exerçaient un mandat confié par la S.D.N. POUVAIENT demander la conversion du système de mandat en une tutelle exercée au nom de l'O.N.U..

Il n'y avait cependant aucune OBLIGATION. Quoi qu'il en soit, l'Afrique du Sud, comme le Comité des cinq puissances occidentales, et tout comme l'O.N.U., a accepté un plan pour assurer l'indépendance de la Namibie pour fin 1978.

De quel droit le gouvernement sudafricain se croit-il autorisé à lancer ses troupes à des incursions prolongées en Angola et au Lesotho pour y tuer des hommes innocents et y détruire des biens appartenant à autrui? Ne risque-t-il pas ainsi de favoriser le déclenchement d'une guerre généralisée en Afrique australe?

Le plan dont question plus haut dans la réponse à la question 4 n'a pas été exécuté parce que le S.W.A.P.O. a refusé d'en accepter les conditions tandis qu'une force militaire cubaine s'est installée en Angola pour appuyer les guerilleros de la S.W.A.P.O. qui exécutent régulièrement des incursions dans le territoire de la Namibie, tuant des civils et emportant des adolescents namibiens. C'est ce qui explique les opérations de poursuite sud-africaines. Comme une autre organisation, l'

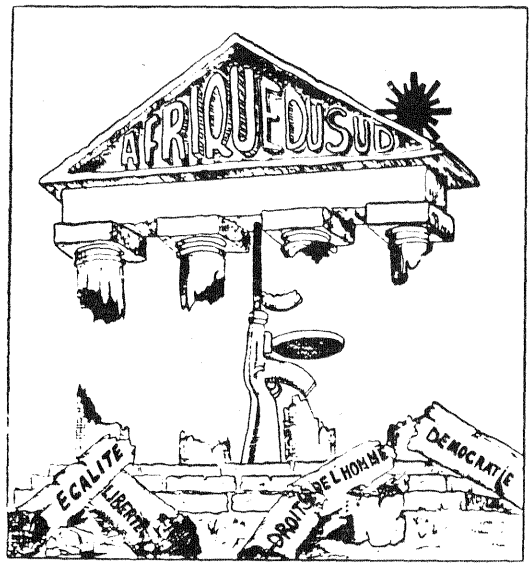

apartheid, non! N° 42/81

LE "JOURNAL" (DP) AU SECOURS DE L'APARTHEID

Il n'y a pas que Otto von Habsburg au L.W. à défendre l'*apartheid* à Luxembourg. A la suite des conférences organisées fin mars 1983, avec la collaboration e.a. de l'ONU et de "forum", un auteur anonyme écrivit le 13/4/1983 au "Journal" un article pour lequel la rédaction semble donc assumer la responsabilité. Pour lui, *l'apartheid, synonyme somme toute d'être à part, peut-être soit physique-géographique, soit culturelle - façon de vivre* (sic).*Sous cette dernière forme l'apartheid est omniprésente, p.ex. le manque de rapports entre les diverses couches sociales et ethnies; les groupements étrangers (travailleurs, ambassades, etc.), dans une nation donnée. Sous la forme de séparation géographique, l'apartheid n'est pas exclusive à l'Afrique du Sud* " et de citer les Indiens aux Etats-Unis, au Canada, les Esquimaux ...
" *La motivation de toutes ces formes d'apartheid est toujours la même, c'est de sauvegarder son authenticité - son moi - dont notamment celle de la culture africaine bantoue.*" Dès leur contact avec le monde occidental, les autochtones adoptent son mode de vie, et bientôt ils ne connaîtront leurs coutumes ancestrales que par les études des anciens coloniaux.

Alors vive l'apartheid pour sauvegarder la négritude! Il est quand même drôle que les Blancs doivent se donner tellement de peine pour forcer les Noirs à sauvegarder leur propre identité!

Mais mieux vaut encore l'apartheid sudafricaine, car les tragédies qui nous sont rapportées du Zimbabwe, d'Ethiopie, de l'Ouganda et autres Nigeria, n'ont rien d'équivalent "*là où fonctionnent les homelands, c'est-à-dire les chez-soi, judicieusement conçus.*"

Le journal du Parti Démocratique, copie-t-il par hasard, sans indiquer la source, les brochures divulguées par le gouvernement d'Afrique du Sud?

m.p.

A.N.C., qui vise le renversement du gouvernement sud-africain par la subversion et la violence, opérait de la même façon, à partir du territoire du Lesotho, une opération limitée a été effectuée au Lesotho afin d'empêcher l'exécution d'un plan de l'A.N.C. prévoyant des actes de sabotage.

Ajoutons à cela que la légalité des opérations de poursuite est reconnue par beaucoup de spécialistes en matière de droit international.

Il est tellement plus facile de lever le doigt contre la Russie que de balayer devant sa propre porte! En tout cas, nous ne comprenons pas que le mal dont la Russie est responsable - ce que "forum" n'a jamais caché - puisse servir d'excuse à un autre mal!

Vu le simplisme de la plupart des "arguments" de l'Ambassade, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'y répondre point par point! Nos lecteurs trouveront les contre-arguments, avec chiffres à l'appui, dans tel ou tel article de notre dossier.

Les menaces que Monsieur le conseiller profère à l'égard de l'Occident pour le cas d'une perte des matières premières sudafricaines ne peuvent nous effrayer. D'ailleurs, il semble que la nécessité de l'Afrique du Sud d'exporter ses produits et d'importer du pétrole soit plus grande que notre dépendance à son égard. Mais n'empêche que le risque de voir un gouvernement noir s'établir tôt ou tard à Pretoria devrait nous inciter à changer au plus vite d'allié en Afrique du Sud, car il n'y aura guère de raison d'approvisionner d'anciens ennemis.

En ce qui concerne la Namibie, la rédaction a décidé de négliger cette question dans le cadre de ce dossier. Relevons cependant que l'Ambassade avoue elle-même qui a finalement fait échouer le plan de 1978: quelle aurait été, en effet, cette indépendance de la Namibie, si l'Afrique du Sud continuait a y poser des conditions? N'était-il pas naturel alors que le SWAPO refuse ce plan conditionnel? Et qui s'oppose toujours à l'organisation d'élections libres en Namibie? Qui a interdit, en 1982, la diffusion d'un document de l'Eglise catholique exigeant de telles élections? Certainement pas la SWAPO.

Franchement, la rédaction est ahurie devant le simplisme dont fait preuve le conseiller d'information de l'ambassade d'Afrique du Sud à Bruxelles. Son collègue à l'ambassade de Bonn a employé des arguments bien plus subtils lorsqu'il s'est agi de contrecarrer la campagne du carême 1983 des catholiques allemands, organisée par Misereor, dont nous tenons la plupart de nos informations récentes.

ARGUMENT: Den Schwarzen in Südafrika geht es besser als Schwarzen in anderen Teilen Afrikas.

GEGENARGUMENT:

a) Dieses Argument trifft bestenfalls für die "städtischen" Schwarzen zu. Nach Angaben des - der südafrikanischen Regierung nahestehenden - BENSO-Instituts liegt das Pro-Kopf-Einkommen der Schwarzen in den Homelands im unteren Drittel aller afrikanischen Staaten. Andere Faktoren - wie etwa Unterernährung, Säuglingssterblichkeit, Bildungsstand, Arbeitslosigkeit - werden dabei nicht berücksichtigt.

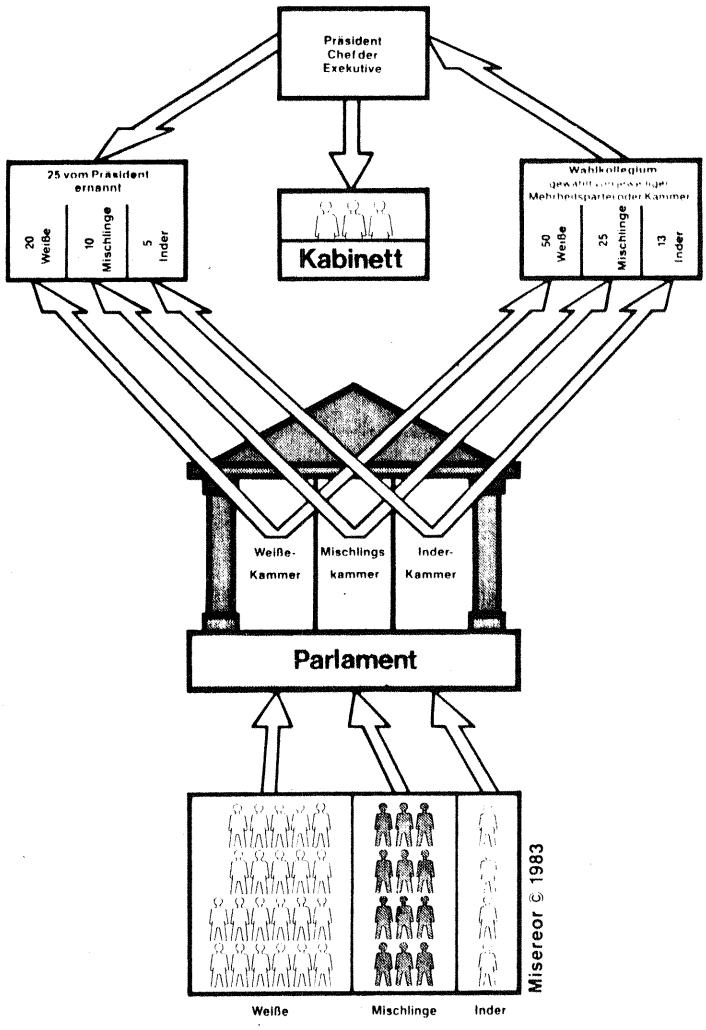

Modell der neuen Verfassung Südafrikas
Kein Platz für die Schwarzen!

b) Das Argument reduziert den Menschen auf eine physisch-materialistische Einheit. Der Mensch lebt aber nicht von Brot allein. Freiheit, Identität, das Recht auf Selbstverwirklichung sind - zumindest nach christlicher Auffassung vom Menschen - wesentliche Bestandteile seiner Existenz.

c) Die meisten schwarzen Südafrikaner fühlen sich nicht nur von Fremden beherrscht und ihrer Identität beraubt, für sie ist auch der Kontrast zwischen arm und reich in der Gesellschaft entscheidend, in der sie leben - und das ist die Republik Südafrika. Für sie sind daher Vergleiche mit dem Einkommensniveau der Schwarzen in Mali oder dem Tchad irrelevant (wie für uns Einkommensvergleiche mit Süditalien, Portugal oder Spanien irrelevant sind).

ARGUMENT: Die Befreiungsbewegungen Südafrikas wollen einen Kommunismus Moskauer Prägung schaffen.

GEGENARGUMENT:

a) Es ist ein beliebtes Spiel der Herrschenden in rechtsgerichteten Regimen, alle Gegner und Kritiker als "kommunistisch" zu klassifizieren (und in linksgerichteten Regimen alle Gegner als "bürgerlich", "westlich" oder "revisionistisch"). Dies wird nicht nur in Südafrika gemacht, sondern auch in Brasilien, Chile und Argentinien - um nur einige Beispiele zu nennen.

b) Der Westen hat eine hohe Misserfolgsbilanz bei der Übertragung des Kommunismus-Antikommunismus-Schemas auf Probleme der Dritten Welt. Praktisch

alle Befreiungsbewegungen (Algerien, Ghana, Kenia, Angola, Mosambik, Simbabwe) sind zunächst als "kommunistisch" klassifiziert worden, bis sich nach der Unabhängigkeit häufig zeigte, dass sie nur eigenständige Lösungen für die eigenständigen Probleme ihres Landes wollten und keine westlichen oder kommunistischen "Rezepte".

c) Auf keinen Fall wollen die Völker Afrikas einen Kolonialherren durch einen anderen ersetzen.

ARGUMENT: Südafrika ist Teil der freien, westlichen Welt.

GEGENARGUMENT:

Die freie, westliche Welt zeichnet sich durch das Akzeptieren fundamentaler christlicher und humanistischer Werte aus, die für allgemein gültig und unveräusserlich gehalten werden. Sie kommen etwa in Art. 1 der Allgemeinen Erklärung der Menschenrechte der UN von 1948 zum Ausdruck: "Alle Menschen sind frei und gleich an Würde und Rechten geboren. Sie sind mit Vernunft und Gewissen begabt und sollen einander im Geist der Brüderlichkeit begegnen."
Rassische Diskriminierung, Bann und Folter sind mit diesen christlich-humanistischen Werten unvereinbar. Südafrika hat die Menschenrechtserklärung der UN nicht unterzeichnet: rassische Diskriminierung, Folter und Bann sind Bestandteil des Apartheid-Systems. Südafrika ist daher nicht Teil der freien, westlichen Welt, verletzt im Gegenteil ständig jene Werte und Normen, die die freie Welt ausmachen.

in: MISEREOR '83, Werkmappe 1

Entretien avec M. Godfrey MOTSEPE, représentant de l'"African National Congress" (ANC) pour le Benelux

"Nous voulons prendre le pouvoir"

forum: *Monsieur Motsepe, quel est l'objectif final de votre organisation?*

M. G.Motsepe: Notre principal objectif est la prise du pouvoir en Afrique du Sud. Nous voulons l'enlever au régime de terreur fasciste actuel qui utilise ce pouvoir non seulement pour exploiter, mais aussi pour opprimer la majorité de notre peuple. Nous voulons prendre le pouvoir et l'utiliser au bénéfice de tous les habitants d'Afrique du Sud, noirs et blancs, pour construire une nouvelle société, démocratique, qui ne fait aucune distinction entre les races. C'est notre but, tel qu'il est consigné dans la "Freedom Charta" adoptée en 1955 par un congrès du peuple à Cliptown près de Johannesbourg. Le préambule en dit très clairement que l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent, blancs et noirs ensemble.

forum: *Quelle sera la nouvelle société que vous voulez construire? Quel type de démocratie voulez-vous instaurer? Les blancs auront-ils les mêmes droits ou bien seront-ils punis pour leur racisme actuel?*

M.Motsepe: Le "Freedom Charta" exige la construction d'une société démocratique qui ne soit plus basée sur des distinctions de race. Les gens ne seront plus jugés d'après la couleur de leur peau, leur richesse ou leur rang social, mais ils seront jugés selon leurs mérites, selon leur contribution à la construction de cette nouvelle société. Toute la richesse de l'Afrique du Sud, l'or, les diamants, le cuivre, l'uranium doit être employée au bénéfice de tout le peuple d'Afrique du Sud. Or, en ce moment, toute cette richesse est aux mains d'une petite clique de gens travaillant étroitement avec les grandes firmes multinationales du monde entier. Ces richesses minérales sont l'héritage de tous les Sudafricains, noirs et blancs; elles sont disposées dans le sol et ne furent pas données à une poignée de gens, tels que Oppenheimer e.a.

Bien sûr tous ceux qui collaborent avec le régime fasciste seront punis, l'aveu très franc côté du régime actuel, comme ils le font maintenant ou pour ceux qui aimeraient, après le renversement du régime actuel, rétablir la même discrimination raciale.Il n'y a aucun doute à cela. Mais tous ceux qui s'identifieront avec le nouveau système social n'ont rien à craindre. D'ores et déjà vous trouvez dans nos rangs des centaines de millions de jeunes blancs d'Afrique du Sud qui nous ont rejoints,parce qu'ils se sont rendus compte que le système actuel ne leur laisse que mort et destruction, alors que la société que nous envisageons rassemblera notre peuple, ne le divisera plus comme ils le font actuellement.
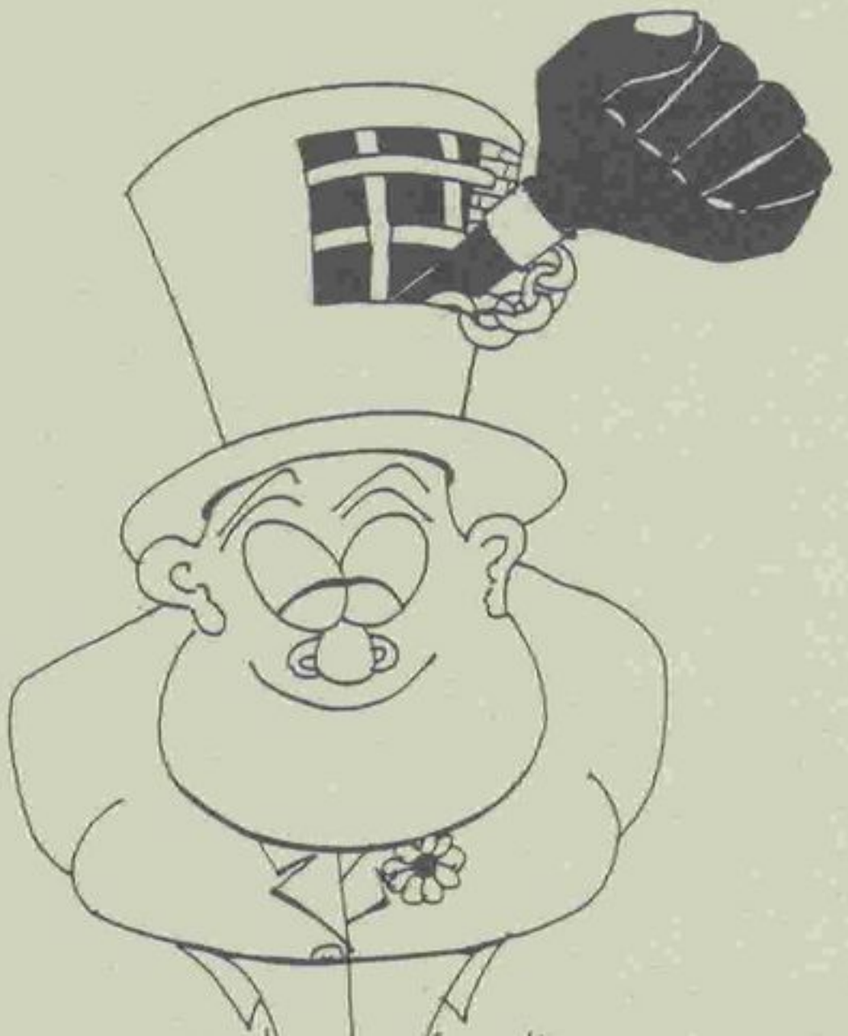
forum: *Comment y arriverez-vous? Quels moyens employez vous pour poursuivre votre but?*